

Pays-Bas : mieux que la moyenne

Frédéric Reynés

▶ **To cite this version:**

Frédéric Reynés. Pays-Bas : mieux que la moyenne. Revue de l'OFCE, 2006, 99, pp.128 - 132. 10.3917/reof.099.0085 . hal-03582827

HAL Id: hal-03582827

https://sciencespo.hal.science/hal-03582827

Submitted on 21 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Frédéric Reynès

Pays-Bas : mieux que la moyenne

Après quatre années de faible croissance et de hausse du chômage, 2005 est marquée par un retournement conjoncturel qui semble se confirmer en 2006. Les Pays-Bas devraient renouer avec des performances sensiblement meilleures que la moyenne européenne. Néanmoins, le resserrement de la politique monétaire, le ralentissement mondial et la réforme de la TVA allemande risque de gripper cette dynamique favorable et de conduire à un tassement en 2007.

Un retournement en 2005

Entre 2001 et 2004, l'économie néerlandaise a connu une période de faible croissance (0,9 % en moyenne contre 1,3 % pour la zone euro) suite au ralentissement de toutes les composantes de la demande intérieure. En particulier, les investissements productif et en logement ont connu un fort repli. Malgré l'effondrement des parts de marché à l'exportation des entreprises néerlandaises, le commerce extérieur est resté relativement dynamique et a permis au pays d'éviter la récession en 2003. L'inflation a connu une forte hausse en 2001 atteignant un rythme annuel de plus de 5 %. Aux excédents budgétaires de 1999 et 2000, ont succédé les déficits avec un dépassement du critère des 3 % de Maastricht en 2003. Ces mauvaises performances ont incité la coalition entre libéraux et conservateurs à mettre en œuvre une politique restrictive. Ces efforts ont permis de ramener le déficit à 0,3 % du PIB en 2005 malgré une croissance modérée et de faire repasser l'inflation sous la barre des 2 % fin 2003. En contrepartie, le taux de chômage a cru de 2,7 points pour culminer à 4,9 % au premier trimestre 2005 du fait de la forte baisse de l'emploi tandis que la population active a continué de croître modérément.

Cette période de faible conjoncture est allée de pair avec l'amélioration de la compétitivité des entreprises. La part des salaires dans la valeur ajoutée a baissé grâce à la hausse des gains de productivité et au ralentissement des salaires. Ainsi, depuis 2004, les coûts unitaires de production dans l'industrie sont en baisse et les parts de marché à l'exportation se stabilisent. Ce rétablissement du secteur productif a favorisé le retournement conjoncturel enclenché au deuxième trimestre 2005. Le taux d'investissement productif comme résidentiel est a nouveau orienté à la hausse. Avec la maîtrise de l'inflation, la mise en œuvre d'une politique moins restrictive et la fin des accords de modération salariale, les salaires et le pouvoir d'achat sont en augmentation de même que la consommation des ménages. En veille jusque-là, le commerce extérieur est un autre moteur important de cette reprise avec des rythmes de croissance des exportations proches de ceux de la période faste 1997-2000.

Ces évolutions favorables sont en phase avec celles des principaux indicateurs conjoncturels. Les indices de confiance des ménages et des entrepreneurs (construction et industrie) sont en constante amélioration depuis 2005 et ont quasiment retrouvé, en août 2006, les niveaux élevés de l'année 2000. La nette augmentation des commandes domestiques comme étrangères est corroborée par la hausse des perspectives de production.

Les dernières réformes Balkenende en 2006

Confrontée à la faible croissance et à la hausse des déficits publics, la coalition gouvernementale, dirigée par Balkenende et composées des chrétiens-démocrates, des libéraux et des réformateurs centristes, s'est lancée dans une série de réformes ayant pour objectif de réduire le coût de la protection sociale et d'augmenter les taux d'activité. Le caractère impopulaire de ces réformes et les tentatives du gouvernement de court-circuiter les schémas traditionnels du dialogue social néerlandais ont débouché sur un conflit social en 2004 qui a permis aux syndicats d'obtenir des concessions. La réforme du régime d'assurance chômage s'est soldée par une réduction de la durée d'indemnisation et par un durcissement des conditions d'indemnisation. Les avantages fiscaux octroyés pour les départs en pré-retraite (avant 65 ans) ont été supprimés. En échange, les syndicats ont obtenu la mise en place d'un système d'épargne temps individuel pour financer les congés de longue durée.

En 2006, entrent en vigueur les deux dernières réformes du gouvernement Balkenende contraint à la démission en juin dernier suite à la défection des réformateurs centristes. La septième réforme du régime d'incapacité depuis sa création prévoit de subdiviser l'ancien système WAO en deux régimes : un pour les personnes « pleinement handicapées » (IVA) et un pour celles « partiellement handicapées » (WGA) ayant un taux d'incapacité inférieur à 80 %. Les personnes déclarées en incapacité totale recevront 70 % de leur salaire jusqu'à leur retraite. Ce taux sera revu à 75 % rétrospectivement si moins de 25 000 personnes sont affiliées au système IVA à la mi-2007. Celles qui sont en incapacité partielle auront des incitations financières pour retourner travailler. De plus, un seuil de 35 % d'incapacité est désormais nécessaire pour prétendre à une allocation.

La nouvelle loi d'assurance maladie entrée en vigueur en janvier 2006 regroupe les deux anciens régimes public et privé en un nouveau régime public mais géré de manière privée par des compagnies d'assurance ou des mutuelles. La couverture du nouveau régime reste grosso modo la même que celle de l'ancien régime hybride, augmentée cependant d'une couverture concernant les soins psychiatriques jusque-là pris en charge par un fond spécial. Dorénavant tout néerlandais doit souscrire une assurance maladie auprès d'un organisme privé. Les compagnies d'assurance n'ont le droit ni de refuser une souscription, ni de différencier le niveau des cotisations en fonction des risques encourus par leurs sociétaires. En contrepartie, un fond de compensation est créé pour dédommager les compagnies qui ont une sur-représentation des risques élevés. Les anciennes cotisations payées aux régimes public et privé sont remplacées par une cotisation forfaitaire payée par les ménages et une contribution assise sur les salaires et payée par les employeurs. Le versement de ces deux cotisations garanti à l'assuré la prise en charge de la moitié des coûts de santé. Chaque mutuelle est libre de fixer le montant des cotisations de l'assurance complémentaire, de négocier avec les fournisseurs de soins les prix et le niveau des prestations et de signer des contrats collectifs au sein d'entreprise. Par cette mise en concurrence entre mutuelles et professions de santé, cette loi a pour objectif de réduire *ex-post* les dépenses de santé. *Ex ante*, cette réforme devrait être neutre en termes de PIB. Selon les estimations du CPB (Centraal Planbureau), elle va conduire à un transfert de 8,5 milliards d'euros des dépenses de santé, précédemment

incluses dans la consommation privée, vers la consommation publique. Alors que 7,6 milliards concernent des prestations en nature, le reste consiste en des subventions aux compagnies privées pour les compenser de la hausse de leurs frais de fonctionnement du fait des services rendus au système d'assurance public. Avec le précédent système, les cotisations au titre de l'assurance privée étaient assimilées à de la consommation privée. Elles sont maintenant rattachées au nouveau système public. Ainsi l'institut néerlandais s'attend à une baisse de 3,7 % de la consommation des ménages qui serait compensée par la hausse de 7 % de la consommation publique.

Vers un tassement en 2007

Entrés dans un cycle conjoncturel favorable, les Pays-Bas peuvent espérer afficher des performances de croissance sensiblement supérieures à la moyenne européenne jusqu'en 2007. Les performances du premier semestre 2006 garantissent un acquis de croissance de 2 % pour 2006. Selon nos prévisions, cette dernière serait de 2,8 %, les deux derniers trimestres croissant au même rythme que le deuxième. La consommation des ménages continuera à bénéficier de l'interruption des gels de salaires et de la fin des mesures d'austérité. Cette réorientation politique s'explique en partie par la perspective des élections prévues initialement au printemps 2007 mais avancées à novembre suite à la chute du gouvernement. Elle est rendue possible par la nette amélioration du déficit public et par une inflation maîtrisée. Ainsi, le pouvoir d'achat des ménages bénéficiera des 2,5 milliards d'euros de baisse de charges et d'impôts prévues par la loi de finance 2006. Néanmoins, cela n'apparaîtra pas dans les données de la comptabilité nationale du fait de la réforme de l'assurance maladie. La politique budgétaire redeviendrait expansionniste tout en permettant un faible déficit public. Comme en 2004 et 2005, le commerce extérieur contribuerait positivement à la croissance, les Pays-Bas bénéficiant du dynamisme du commerce international grâce à l'importance des réexportations via les plateformes logistiques que constituent le port de Rotterdam et l'aéroport de Schipol.

À l'instar du reste de la zone euro, cette dynamique favorable serait bridée par le ralentissement mondial, par le durcissement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne et par la hausse de l'euro. La perte de compétitivité vis-à-vis de l'Allemagne suite à la hausse de la TVA se ferait aussi ressentir. À partir du troisième trimestre 2006, l'investissement connaîtrait un ralentissement progressif essentiellement entraîné par le logement, premier pénalisé par la hausse des taux. Ainsi, l'année 2007 se traduirait par un net ralentissement de la croissance en rythme trimestriel. Le taux de croissance du PIB en glissement annuel passerait de 3,8 % à 2,4 % entre le premier et le quatrième trimestre. Néanmoins, par effet d'acquis, la croissance serait de 3,1 % et donc supérieure à celle de 2006.

Pays-Bas : résumé des prévisions

Variations par rapport à la période précédente, en %

	2005				2006				2007				2004	2005	2006	2007
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
PIB	0,2	0,7	0,7	0,6	0,3	1,0	1,0	1,0	0,7	0,6	0,5	0,5	2,0	1,5	2,8	3,1
Consommation des ménages	0,3	0,6	0,5	0,1	– 1,6	0,6	– 0,4	– 0,4	0,5	0,4	0,3	0,3	0,6	0,7	– 1,0	0,6
Consommation publique	– 4,2	1,8	2,7	0,9	1,7	1,8	1,9	1,8	0,3	0,3	0,4	0,4	0,1	0,3	7,1	3,6
FBCF totale	0,3	2,9	3,0	– 3,4	2,0	0,9	1,9	1,6	1,3	1,0	0,8	0,6	– 0,8	3,6	3,7	5,0
Dont																
Productive	– 2,2	3,1	5,0	– 3,5	– 2,1	4,3	1,4	1,6	1,5	1,2	1,0	0,8	– 0,6	5,0	2,7	6,2
Logement & Bâtiment	2,4	2,7	1,4	– 3,3	5,5	– 1,9	2,3	1,6	1,1	0,8	0,6	0,4	– 1,0	2,6	4,5	4,1
Exportations de biens et services	– 2,8	3,7	0,9	0,5	3,1	1,8	1,8	1,7	1,6	1,6	1,6	1,6	8,0	5,5	7,7	6,8
Importations de biens et services	– 3,8	3,9	1,1	1,0	2,6	1,5	1,6	1,5	1,5	1,4	1,4	1,4	6,4	5,1	7,4	6,1
Variations de stocks, en points de PIB	0,4	– 0,3	– 1,0	0,3	0,0	– 0,2	– 0,2	0,0	0,0	– 0,1	– 0,3	– 0,5	0,1	– 0,2	– 0,1	– 0,2
Contributions																
Demande intérieure hors stocks	– 0,8	1,3	1,5	– 0,4	0,0	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4	0,4	0,2	1,1	1,9	2,2
Variations de stocks	0,5	– 0,7	– 0,7	1,3	– 0,3	– 0,2	0,0	0,2	0,0	– 0,1	– 0,2	– 0,2	0,3	– 0,3	0,1	– 0,1
Commerce extérieur	0,5	0,2	0,0	– 0,3	0,6	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	1,5	0,7	0,9	1,1
Prix à la consommation (IPCH)[1]	1,4	1,3	1,6	1,7	1,6	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	1,4	1,5	1,8	2,0
Taux de chômage, au sens du BIT	4,9	4,83	4,6	4,5	4,1	3,9	3,9	3,8	3,8	3,8	3,7	3,7	4,6	4,7	3,9	3,7
Solde courant, en points de PIB													8,9	6,5	6,9	7,0
Solde public, en points de PIB													– 2,1	– 0,3	– 0,6	– 0,2
Impulsion budgétaire													– 0,7	– 2,1	0,8	0,3
PIB zone euro	0,4	0,4	0,6	0,4	0,7	0,9	0,6	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	1,7	1,5	2,5	2,2

1. Pour les trimestres, glissement annuel. Pour les années, moyenne annuelle.
Sources : Centraal Bureau voor de Statistiek (CBS), Eurostat, prévision OFCE octobre 2006.

France : résumé des prévisions

Variations par rapport à la période précédente, en %

	2005				2006				2007				2004	2005	2006	2007
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
PIB	0,1	0,0	0,7	0,3	0,4	1,2	0,6	0,6	0,4	0,5	0,5	0,6	2,0	1,2	2,3	2,2
Consommation des ménages	0,5	0,1	0,9	0,6	0,9	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	2,5	2,2	2,8	2,5
Consommation publique	0,1	0,1	0,7	0,2	0,8	0,8	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	2,2	1,1	2,1	1,2
FBCF totale	0,8	0,6	1,7	1,0	0,0	1,7	0,8	0,7	0,6	0,8	0,7	0,8	2,6	3,7	3,7	3,1
Dont																
Productive privée[1]	0,6	0,1	2,3	1,1	– 0,4	2,3	0,9	0,7	0,5	1,0	0,9	1,0	2,4	3,7	4,0	3,5
Logement	0,5	1,4	0,6	0,9	0,4	0,6	0,7	0,6	1,0	0,4	0,4	0,4	4,0	4,1	2,6	2,6
Publique	2,2	0,5	1,1	0,7	0,6	1,2	0,8	0,7	0,8	0,7	0,8	0,9	2,2	3,8	3,4	2,8
Exportations de biens et services	– 0,4	0,4	3,2	0,8	3,2	1,6	1,7	1,6	1,0	1,3	1,5	1,7	3,3	3,2	8,2	5,8
Importations de biens et services	1,1	1,1	2,7	2,6	1,4	3,2	1,8	1,5	1,4	1,5	1,6	1,5	6,0	6,4	8,9	6,6
Variations de stocks, en points de PIB	0,4	0,4	0,0	0,3	– 0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4
Contributions																
Demande intérieure hors stocks	0,4	0,2	1,0	0,6	0,7	1,0	0,6	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	2,4	2,2	2,8	2,4
Variations de stocks[1]	0,1	0,0	– 0,4	0,3	– 0,7	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	– 0,1	0,2
Commerce extérieur	– 0,5	– 0,2	0,1	– 0,6	0,5	– 0,5	0,0	0,0	– 0,2	– 0,1	0,0	0,0	– 0,7	– 1,0	– 0,3	– 0,4
Prix à la consommation (IPCH)[2]	1,9	1,8	2,1	1,8	2,0	2,2	2,0	1,9	2,0	2,0	1,9	1,8	2,4	1,9	2,0	1,9
Taux de chômage, au sens du BIT	10,1	10,1	9,9	9,7	9,6	9,1	8,9	8,7	8,6	8,5	8,3	8,2	10,0	9,9	9,1	8,4
Solde courant, en points de PIB													– 0,3	– 1,6	– 1,9	– 2,4
Solde public, en points de PIB													– 3,6	– 2,9	– 2,7	– 2,9
Impulsion budgétaire													0,0	– 0,1	– 0,4	0,0
PIB zone euro	0,4	0,4	0,6	0,4	0,7	0,9	0,6	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	1,7	1,5	2,5	2,2

1. Prévisions réalisées sous l'hypothèse d'une contribution neutre des stocks à la croissance.
2. Pour les trimestres, glissement annuel. Pour les années, moyenne annuelle.
Sources : INSEE, Eurostat, prévision OFCE octobre 2006.